

<http://ujfp.org/spip.php?article8082>



Refuser l'enfermement - Critique des logiques et pratiques dans les zones d'attente



es et les discriminations - Sans-papiers, réfugiés, migrants, exilés -
Date de mise en ligne : mercredi 30 septembre 2020

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Rapport d'observations 2018-2019

Communiqué de presse

Paris, le 29 septembre 2020

A l'heure où les dirigeants européens envisagent une nouvelle fois, dans le cadre du Pacte sur l'asile et l'immigration, de renforcer les contrôles, le « tri » et l'enfermement des personnes en migration aux frontières extérieures de l'Union européenne, l'Anafé publie ce mardi 29 septembre son rapport d'observations 2018-2019 intitulé *Refuser l'enfermement, Critique des logiques et pratiques dans les zones d'attente*.

En s'appuyant sur des situations concrètes et des témoignages de personnes enfermées et de militants de l'Anafé, ce rapport dénonce les violations des droits humains en zone d'attente (liberté d'aller et venir, droit d'asile, droit au respect de la vie privée et familiale, protection de l'enfance, droit de ne pas subir des traitements inhumains ou dégradants...). Il met également en lumière les difficultés croissantes rencontrées en 2018 et 2019 par les bénévoles et visiteurs de zone d'attente pour accéder à ces lieux et les relations parfois tendues avec la police aux frontières.

Une seconde partie décrit les spécificités d'une quinzaine de zones d'attente, celles qui enferment ou refoulent la plupart des personnes : aéroports de Beauvais-Tillé, Bordeaux-Mérignac, Lyon-Saint-Exupéry, Marseille-Provence, Nantes-Atlantique, Nice-Côte d'Azur, Paris-Orly, Pointe-à-Pitre, Paris-Charles de Gaulle, Strasbourg-Entzheim, Toulouse-Blagnac, port de Marseille, Le Canet à Marseille, ZAPI (lieu d'hébergement de la zone d'attente de Roissy).

La France viole quotidiennement les conventions internationales qu'elle a ratifiées, le droit européen et sa propre législation interne. Les constats de ce rapport, confirmés par les conclusions de toutes les enquêtes et observations de terrain, sont ceux de pratiques illégales, de détournements de procédures et de violations des droits fondamentaux.

« Du fait du durcissement des politiques migratoires, les personnes en migration prennent de plus en plus de chemins dangereux pouvant conduire à la mort, comme en atteste le décès début janvier 2020 d'un jeune garçon de 14 ans retrouvé dans le train d'atterrissage d'un avion à Roissy [1]. Il est temps d'en finir avec ces politiques migratoires meurtrières et archaïques, et de mettre fin à l'enfermement administratif des personnes étrangères », affirme Laure Palun, directrice de l'Anafé.

En 2018 et 2019, l'Anafé a pu constater que les difficultés rencontrées par les personnes privées de liberté aux frontières sont : le refus d'enregistrement de leur demande d'asile, et le refoulement sans examen de leur demande, la privation de liberté d'enfants isolés ou accompagnés, l'absence d'informations sur la situation, la procédure et leurs droits, l'absence d'interprète et d'avocat, l'absence d'accès à un téléphone, à un médecin ou à des soins, une nourriture et des conditions d'hygiène et sanitaires insuffisantes ou dégradées, des locaux insalubres, l'absence d'accès à l'extérieur, des stigmatisations et propos racistes ou sexistes, des pressions, intimidations ou violences de la part des forces de l'ordre...

« Ces constats sont le quotidien de notre travail sur le terrain. Le défi en zone d'attente est de faire face aux

pratiques policières disparates et arbitraires, d'accompagner des personnes particulièrement vulnérables, de recevoir leur frustration parce qu'elles ont été discriminées, violentées et de pouvoir remettre du droit et de l'humanité au coeur de ces zones. », déclare Charlène Cuartero Saez, coordinatrice des missions dans les zones d'attente.

A l'issue de la lecture de ce rapport, une seule question restera en mémoire : quand allons-nous mettre fin à l'enfermement administratif des personnes étrangères aux frontières ?

Pour lire le rapport, [cliquez ici](#)



Pour faire un don à l'Anafé, [cliquer ici](#).

[1] [Mort d'un enfant de 10 ans à Roissy : encore une victime des politiques migratoires européennes ?](#), Communiqué de presse Anafé, 8 janvier 2020.